

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

#### La Société ZITOUNA TAKAFUL

Siège social : Immeuble ZITOUNA TAKAFUL, avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053, Tunis.

La société ZITOUNA TAKAFUL publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 04 avril 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI & Kais FEKIH.

Actif du bilan (exprimé en dinars)  
Arrêté au 31/12/2012

	31/12/2012			31/12/2011
	Brut	amortissement et provisions	Net	Net
<b>AC1 Actifs incorporels</b>	428 418	64 051	364 367	211 830
AC11 Investissements de recherche et développement	399 013	56 826	342 188	195 438
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	29 405	7 226	22 179	16 392
<b>AC2 Actifs corporels d'exploitation</b>	1 165 703	222 819	942 884	373 047
AC21 Installations techniques et machines	1 007 371	193 645	813 726	288 753
AC22 Autres installation, outillage et mobilier	158 332	29 174	129 158	84 295
<b>AC3 Placements</b>	10 406 180		10 406 180	12 000 000
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	10 400 000		10 400 000	12 000 000
AC336 Autres	6 180		6 180	
<b>AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte</b>				
<b>AC5 Part des réassurances dans les provisions techniques</b>				
AC520 Provisions d'assurance vie	63 539		63 539	
<b>AC6 Créances</b>	103 044		103 044	6 648
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	22 425		22 425	
AC13 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance				
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance				
AC633 Autres créances	577		577	
AC631 Personnel	9 264		9 264	5
AC632 Etat, organismes desécurité social, collectivités publiques	70 778		70 778	6 644
<b>AC7 Autres éléments d'actif</b>	4 504 958		4 099 609	3 845 461
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	1 347 738		1 347 738	2 117 097
AC722 Autres charges à répartir	2 741 040	405 348	2 335 692	1 582 903
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	416 179		416 179	145 461
<b>Total de l'actif</b>	<b>16 671 842</b>	<b>692 219</b>	<b>15 979 623</b>	<b>16 436 986</b>

**Capitaux propres et passif ( exprimé en dinars)**

Arrêté au 31/12/ 2012

		31/12/2012	31/12/2011
<b>CP1</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>14 962 711</b>	<b>14 962 711</b>
	CP1 Capital social ou fonds équivalent	15 000 000	15 000 000
	CP5 Résultat reporté	-37 289	-37 289
	<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>14 962 711</b>	<b>14 962 711</b>
	CP6 Résultat de l'exercice	-2 072 908	
	<b>Total capitaux propres avant affectation</b>	<b>12 889 803</b>	<b>14 962 711</b>
	<b>Passifs</b>		
<b>PA1</b>	<b>Autres passifs financiers</b>		
<b>PA2</b>	<b>Provisions pour autres</b>		
<b>PA3</b>	<b>PA3 Provisions techniques brutes</b>	<b>1 440 828</b>	
	PA310 Provisions pour primes non acquises	123 711	
	PA320 Provisions d'assurance vie	1 312 089	
	PA331 Provision pour sinistre (non vie)	5 028	
<b>PA4</b>	<b>Provisions techniques de contrats en unités de compte</b>		
<b>PA5</b>	<b>Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires</b>		
<b>PA6</b>	<b>Autres dettes</b>		
	PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	48 224	
	PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance l'entreprise d'assurance	84 635	
	PA632 Personnel	242 512	48 137
	PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectives publiques	203 287	114 092
	PA64 Crédoeurs divers	1 070 335	1 312 046
<b>PA7</b>	<b>Autres passifs</b>		
	PA71 Comptes de régularisation passif		
	PA710 Report de commissions reçues des réassurances		
	PA711 Extinction de réassurance-retricsession		
	PA712 Autres comptes de régularisation passif		
	PA72 Ecart convesrion		
	<b>Total du passif</b>	<b>1 648 993</b>	<b>1 474 276</b>
	<b>Total des capitaux propres et du passif</b>	<b>15 979 623</b>	<b>16 436 986</b>

**Etat de Résultat technique de l'assurance et ou de réassurance non vie ( exprimé en dinars)**

Période allant du 01/01/2012 au 31/12/2012

Notes		Opérations brutes 2012	Cessions 2012	Opérations nettes 2012	2011
PRNV1	Primes acquises (-)	33 446	144 589	111 143	
PRNV11	Primes émises et acceptées	+	157 157	146 573	10 584
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	-	123 711	1 985	121 727
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+	170		170
PRNV2	<b>Autres produits techniques</b>				
CHNV1	Charge de sinistres	30 278			30 278
CHNV11	Montants payés	-	25 251		25 251
CHNV12	Variation de provision pour sinistres	-	5 028		5 028
CHNV2	Variation des autres provisions techniques	+			
CHNV3	Participationn aux bénéfices et ristournes				
CHNV4	<b>Frais d'exploitation</b>	<b>1 218 389</b>			<b>1 215 876</b>
CHNV41	Frais d'acquisition	-	352 071		352 071
CHNV43	Frais d'administration	-	866 318		866 318
CHNV44	Commissions reçues des réassureurs	+		2 513	2 513
CHNV5	Autres charges techniques	-	408 280		408 280
CHNV6	Variation de la provision pour égalisation et équilibrage				
RINV	<b>Sous total (résultat technique de l'assurance (e)/ou de la réassurance non vie)</b>	<b>-1 623 331</b>	<b>-142 075</b>	<b>-1 765 407</b>	<b>-36 954</b>

Etat de Résultat technique de l'assurance et ou de réassurance vie ( exprimé en dinars)  
Période allant du 01/01/2012 au 31/12/2012

Notes			Opérations brutes 2012	Cessions 2012	Opérations nettes 2012	2011
PRV1	<b>Primes</b>	+	1 503 323	87 189	1 416 134	
PRV11	Primes émises et acceptées	+	1 503 323	87 189	1 416 134	
PRV2	<b>Produits de placements</b>	+	9 968		9 968	
PRV21	Revenus des placements	+	9 968		9 968	
PRV22	Produits des autres placements					
CHV1	<b>Charge de sinistres</b>		3 950		3 950	
CHV11	Montants payés	-	3 950		3 950	
CHV12	Variation de la provision pour sinistres					
CHV2	<b>Variation des autres provisions techniques</b>	-	1 312 089		1 312 089	
CHV21	<b>Provision d'assurance vie</b>	+		63 539	63 539	
CHV22	Autres provisions techniques					
CHV23	Provision sur contrats en unité de compte					
CHV4	<b>Frais d'exploitation</b>	-	389 829		661 240	
CHV41	Frais d'acquisition	-	193 936		193 936	
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés					
CHV43	Frais d'administration	-	195 893		195 893	
CHV44	Commissions reçues des réassureurs					
CHV5	Autres charges techniques	-	271 411		271 411	
CHV9	<b>Charges de placements</b>	-	6 282		6 282	
CHV93	Pertes provenant de la réalisation de placements					
CHV10	Moins values non réalisées sur placements					
RTV	<b>Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)</b>		-470 269	-23 650	-493 919	

Etat de Résultat ( exprimé en dinars)  
Période allant du 01/01/2012 au 31/12/2012

			31/12/2012	2011
RTNV	<b>Résultat technique de l'assurance et/ ou de la réassurance non vie</b>		-1 765 407	-36 954
RTV	<b>Résultat technique de l'assurance et/ ou de la réassurance vie</b>		-493 919	
PRNT 1	<b>Produits des placements ( assurance et/ou réassurance non vie)</b>			
	<b>Sous total 1 a</b>	-	-2 259 326	
	PRNT 11 Revenus des placements	+	214 706	
	PRNT 12 Profits provenant de la réalisation des placements			
	PRNT 13 Reprise de corrections de valeur sur placements			
	PRNT 14 Profits provenant de la réalisation des placements			
	<b>Sous total 1</b>		-2 044 620	
PRNT 3	<b>Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et/ ou de la réassurance vie</b>			
CHNT1	<b>Charges des placements ( assurance et/ ou réassurance non vie)</b>	-	26 480	
	CHNT 11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	26 471	
	CHNT 12 Correction de valeur sur placements			
	CHNT 13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	10	
	<b>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ ou de la réassurance non vie</b>			
CHNT 2		-	170	
PRNT 2	PRNT 2 Autres produits non techniques	+	2 385	
CHNT 3	CHNT 3 Autres charges non techniques	-	2 341	
	<b>Résultat provenant des activités ordinaires</b>	-	-2 071 228	
CHNT 4	CHNT 4 Impôts sur le résultat	-	1 676	
	<b>Résultat provenant des activités ordinaires après impôts</b>		-2 072 904	
PRNT 4	PRNT 4 Gains extraordinaires	+	7	
CHNT 5	CHNT 5 Pertes extraordinaires	-	12	335
	<b>Résultat extraordinaire</b>		-5	
	<b>Résultat net de l'exercice</b>	-	-2 072 908	
CHNT 6/ PRNT 5	<b>Effet des modifications comptables ( nets d'impôt)</b>			
	<b>Résultat net de l'exercice après modifications comptables</b>		-2 072 908	-36 619

Tableau des engagements reçus et donnés

		2012	2011
<b>HB1</b>	<b>Engagements reçus</b>		
<b>HB2</b>	<b>Engagements donnés</b>		
	HB 21 Avals, cautionset garanties de crédit donnés		
	HB 22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente		
	HB 23 Autres engagements sut titres, actifs ou revenus		
	HB 24 Autres engagements donnés		
<b>HB 3</b>	<b>Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires</b>		
<b>HB 4</b>	<b>Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution</b>		
<b>HB 5</b>	<b>Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance</b>		
<b>HB 6</b>	<b>Autres valeurs détenues pour compte de tiers</b>		

## Etat de flux de trésorerie ( exprimé en dinars)

Période allant du 01/01/2012 au 31/12/2012

		2012	2011
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissement des primes reçues des assurés	F01	1 666 805	
Sommes versées pour paiement des sinistres	F02		
Encaissement des primes reçues (acceptations)	F03		
Sommes versées pour sinistres (acceptations)	F04		
Commissions versées sur les acceptations	F05		
Décaissements des primes pour les cessions	F06	-144 794	
Encaissement des sinistres pour les cessions	F07		
Commissions reçues sur les cessions	F08		
Commissions versées aux intermédiaires	F09	-137 237	
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	F10	-1 005 043	
Variation des dépôts auprès des cédantes	F11		
Variation des espèces reçues des cessionnaires	F12		
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	F13	-14 400 000	-14 500 000
Encaissements liés à la cession des placements financiers	F14	16 000 142	2 500 000
Taxes sur les assurances versées au trésor	F15	-226 915	
Produits financiers reçus	F16	106 227	
Impôt sur les bénéfices payés	F17		
Autres mouvements	F18		
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>1 859 186</b>	<b>-12 000 000</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</b>			
Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	F19	-2 628 544	-882 903
Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles	F20		
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation	F21		
Décaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	F22		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F23		
Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F24		
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</b>		<b>-2 628 544</b>	<b>-882 903</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Encaissement suite à l'émission des actions	F25		15 000 000
Dividendes et autres distributions	F26		
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financements</b>			<b>15 000 000</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>-769 359</b>	<b>2 117 097</b>
<b>Trésorerie de début d'exercice</b>		<b>2 117 097</b>	<b>0</b>
<b>Trésorerie de fin d'exercice</b>		<b>1 347 738</b>	<b>2 117 097</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

*Exercice clos le 31 /12/2012*

### **I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :**

ZITOUNA TAKAFUL est une société anonyme qui a pour objet, notamment, la réalisation et la gestion de contrats ou de convention d'assurance et de réassurance vie et non vie conformément aux principes et valeurs relatifs aux TAKAFUL et RETAKAFUL. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 - 24 du 09 Mars 1992 et l'ensemble des textes qui l'ont modifié ou complété.

#### **1 - Identité**

Raison Sociale : ZITOUNA TAKAFUL

Capital Social : 15 000 000 dinars

RC : B01100102011

Matricule fiscal : 1183749MPM000

Siège social : Immeuble ZITOUNA TAKAFUL avenue de la bourse les jardins du lac

#### **2 - Conseil d'Administration**

- M. Mahfoudh BAROUNI, président du conseil
- La Société Alkarama Holding S.A
- La Banque Zitouna S.A
- La Société Portefeuille Invest SARL
- L'Etat tunisien
- M. Makrem BEN SASSI

#### **3- Directeur Général : M. Makrem BEN SASSI**

### **II - Normalisation comptable :**

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :

- Norme comptable n°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;

- Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

### III - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

#### 1.1 Primes émises et acceptées :

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

#### 1.2 Opérations techniques d'assurance non vie :

##### Provision pour primes non acquises :

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du prorata temporis et portent sur la prime commerciale c'est à dire la prime du risque majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées. La provision pour primes non acquises relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

##### Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste «frais d'acquisition reportés» inclus dans les autres éléments d'actif.

La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

##### Montants payés :

Ce poste est composé des éléments suivants :

- ❖ Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- ❖ Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches accident de travail et invalidité ;
- ❖ Participations aux bénéfiques versées ;

- ❖ Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régleurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

#### **Provisions pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan.

Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

#### **Autres provisions techniques :**

##### **Provision pour risques en cours :**

La provision pour risques en cours représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Cette provision est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Pour évaluer la provision pour risques en cours, l'entreprise calcule, pour chacune des catégories d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachées à l'exercice courant et à l'exercice précédent, et des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent; elle rapporte ce total au montant des primes brutes émises au cours de ces exercices corrigé de la variation sur la même période, des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises; si ce rapport est supérieur à 100 %, l'écart constaté par rapport à 100 % est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises.

##### **Provision mathématique de rentes :**

Les provisions mathématiques des rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'évènements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

### **1.3 Opérations techniques d'assurance vie :**

#### **Provisions mathématiques Vie :**

Les provisions mathématiques représentent la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se fait sur la base de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée contrat par contrat sur la base des normes techniques telle que définie par l'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009 et des formules actuarielles figurant au niveau des notes techniques.

#### **Provision pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer représentent la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

#### **1.4 Les opérations de réassurance & d'acceptation :**

Lors de l'arrêté des comptes, les opérations courantes au titre de la réassurance et de l'acceptation sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance et d'acceptation consolidé.

#### **1.5 Les opérations financières & non techniques :**

##### **Placements Financiers :**

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Les produits des placements sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

##### **Les frais préliminaires :**

Les frais préliminaires engagés par une entreprise en phase de création sont en général importants et non répétitifs et ne se rapportent pas à des productions déterminées, et l'on considère que les revenus correspondants sont obtenus au cours de plusieurs exercices et non pas uniquement au cours de l'exercice durant lequel ils sont engagés.

Les frais engagés avant la phase de mise en exploitation de ZITOUNA TAKAFUL sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Conformément au paragraphe 13 de la norme comptable tunisienne n°10 relative aux charges reportées les revenus réalisés au cours de la période de pré exploitation (les produits financiers) viennent en déduction des frais préliminaires.

##### **Politique d'amortissement :**

ZITOUNA TAKAFUL applique la méthode linéaire pour l'amortissement de ses actifs incorporels et corporels, selon les taux suivants :

Immeuble :	5%
Logiciels :	33.33%
Agencement Aménagement :	15%



Matériel informatique :	33.33%
Mobilier de bureaux :	20%
Matériel de transport :	20%

#### IV- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

- Obtention de l'agrément du CGA pour l'exercice de l'activité d'assurance et de réassurance vie
- Transfert du siège social de la société ZITOUNA TAKAFUL à l'adresse suivante : Immeuble ZITOUNA TAKAFUL avenue de la bourse les jardins du lac, 1053 Tunis
- Nomination de deux administrateurs représentant de l'Etat pour un mandat de trois ans
- Démarrage de l'activité TAKAFUL FAMILLE (juillet 2012)
- Démarrage de l'activité TAKAFUL GENERAL (octobre 2012)

#### V - NOTES AUX ETATS FINANCIERS :

Les présentes notes aux états financiers arrêtées au 31 décembre 2012 ont pour objectif de présenter les bases retenues pour l'établissement de ces états financiers et les choix particuliers des principes comptables adoptés par le ZITOUNA TAKAFUL et d'analyser les montants figurant dans le corps du bilan et des états de résultats.

Les états financiers présentés à fin décembre 2012 sont établis selon les règles prévues par la norme comptable générale NC n° 01, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles d'assurance et de réassurance.

#### V-1- NOTES RELATIVES AU BILAN :

##### AC1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels, totalisant au 31/12/2012 un montant net de 364 367 dinars, sont détaillés comme suit :

Désignations	Valeur brute	Amort.Ant.	Amort.2012	Total Amort.	Valeur nette
Logiciels	399 013	-384	-56 442	-56 826	342 188
Autres immobilisations incorporelles	29 405	-1 308	-5 917	-7 226	22 179
<b>Total</b>	<b>428 418</b>	<b>-1 692</b>	<b>-62 359</b>	<b>-64 051</b>	<b>364 367</b>

##### AC2 - Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation totalisent au 31/12/2012 un montant net de **942 884** dinars :

Désignations	Valeur brute	Amort.Ant.	Amort.2012	Total Amort.	Valeur nette
Matériel de transport	268 693	-9 840	-50 970	-60 810	207 883
Mobilier et Matériel de bureau	158 332	-8 362	-20 812	-29 174	129 158
Matériel informatique	395 932	-13 774	-95 649	-109 423	286 509
AAI	342 746	-3 286	-20 126	-23 412	319 334

Désignations	Valeur brute	Amort.Ant.	Amort.2012	Total Amort.	Valeur nette
<b>Total</b>	<b>1 165 703</b>	<b>-35 262</b>	<b>-187 557</b>	<b>-222 819</b>	<b>942 884</b>

### AC3 - Placements

Les placements auprès de banque ZITOUNA totalisent au 31/12/2012 un montant de **10 400 000** dinars :

Type	Date souscription	Date échéance	Montant	Fonds
ISTIHMAR MOUAJAH	01/02/2012	31/01/2013	7 000 000	Opérateur
ISTIHMAR MOUAJAH	13/11/2012	12/02/2013	2 500 000	Opérateur
ISTIHMAR MOUAJAH	13/11/2012	12/02/2013	900 000	FAMILY
<b>TOTAL</b>			<b>10 400 000</b>	

### AC5 - Part des réassureurs dans les provisions techniques

#### AC520 Provisions d'assurance vie

Cette rubrique présente la part des cessionnaires et récessionnaires dans les provisions mathématiques vie. Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2012 à **63 540** dinars.

#### AC6 - Créances

Les créances s'élèvent au 31/12/2012 à **103 044** dinars :

Libellés	2012	2011	Variation
Fonds de caisse	577	-	577
Personnel avances sur salaires	9 264	-	9 264
Retenue à la source subie	70 778	6 644	64 135
Créances nées d'opérations d'assurance directe	22 425	-	22 425
<b>Total</b>	<b>103 044</b>	<b>6 644</b>	<b>96 401</b>

#### AC612 - Créances nées d'opérations d'assurance directe :

Libellés	2012	2011	Variation
Avances sur commission	15 670	-	15 670
Cotisations à recevoir	6 755	-	6 755
<b>Total</b>	<b>22 425</b>	<b>-</b>	<b>22 425</b>

#### AC631 - Personnel :

Il s'agit d'avances sur salaires accordées au personnel pour un montant de **9 264** dinars.

**AC632 – Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques :**

Libellés	2012	2011	Variation
Retenue à la source subie GENERAL TAKAFUL	52		52
Retenue à la source subie FAMILY TAKAFUL	893		893
Retenue à la source subie OPERATEUR	69 834	6 644	63 190
<b>Total</b>	<b>70 778</b>	<b>6 644</b>	<b>64 135</b>

**AC633 – Autres créances :**

Il s'agit d'un solde de fonds de caisse accordé au bureau de Sfax pour un montant de 577 dinars.

**AC7 – Autres éléments d'actif****AC71 – Avoir en banques, CCP, chèques et caisses**

Les avoirs en banques et en caisses s'élèvent au 31/12/2012 à 1 347 738 dinars.

LIBELLES	2012	2011	FONDS
ZITOUNA BANQUE Compte de l'exploitation	664 783	2 110 053	Opérateur
ZITOUNA BANQUE TAKAFUL TAMOUIL	460 283	-	FAMILY
ZITOUNA BANQUE AUTOMOBILE	127 535	-	GENERAL
ZITOUNA BANQUE compte agence Sfax	25 381	-	GENERAL
ZITOUNA TAKAFUL Incendie	7 863	-	GENERAL
Cautionnement provisoire	1 200	-	Opérateur
Caisse de l'exploitation	2 102	7 044	Opérateur
Caisse espèces agence centrale	1 106	-	GENERAL
Caisse chèques agence centrale	49 285	-	GENERAL
Caisse chèques vie agence centrale	3 485	-	FAMILY
Caisse chèques agence Sfax	4 715	-	GENERAL
	<b>1 347 738</b>	<b>2 117 097</b>	

**AC722 Autres charges à répartir**

Cette rubrique est alimentée des frais préliminaires engagés par la société avant sa mise en exploitation commerciale. Les frais préliminaires présentent un solde net au 31/12/2012 de 2 335 692 dinars qui, ils se détaillent comme suit :

Libellés	2012	Résorption	Net	Net 2011
Frais préliminaires	2 431 619	-405 270	2 026 349	1 582 903
Compagne publicitaire	308 477	-	308 477	-
Conception imprimés	944	-79	866	-
<b>Total</b>	<b>2 741 040</b>	<b>-405 348</b>	<b>2 335 692</b>	<b>1 582 903</b>

Les frais préliminaires correspondent aux frais engagés par ZITOUNA TAKAFUL du mois de septembre 2010 au 30 juin 2012, date du démarrage de l'activité. Ils correspondent aux frais suivants :

Libellés	2012	2011	Variation
Frais de personnel	1 709 200	1 007 009	702 191
Honoraires	639 636	563 870	75 766
Location immobilière	175 397	61 040	114 357
Impôts et taxes	52 213	28 022	24 191
Cotisations (FTUSA ; CGA ; Autres)	41 314	22 394	18 920
Frais de nettoyage	35 151	11 657	23 494
Missions, réceptions et formation	39 799	8 635	31 164
Frais d'assurance	63 535	8 367	55 168
Travaux informatiques	22 388	8 359	14 029
Frais d'énergie	14 998	8 277	6 721
Fournitures de bureau	18 286	8 181	10 105
Frais télécom	10 189	5 888	4 301
Achats petit matériel	3 539	3 123	416
Annonces et insertions	5 712	2 713	2 999
Documentation générale	3 356	1 783	1 573
Publicité	11 279		11 279
Autres frais	2 102	1 389	713
Produits financiers	-416 477	-167 804	-248 673
<b>Total</b>	<b>2 431 619</b>	<b>1 582 903</b>	<b>848 716</b>

Il est à noter que la résorption de ces frais a commencé au 01/07/2012 et va s'étaler sur une durée de trois ans.

#### **AC73 - Comptes de régularisation Actif**

Les comptes de régularisation actif s'élèvent au 31/12/2012 à **416 179** dinars soient :

Libellés	2012	2011	Variation
Produits financiers non échus opérateur	281 756	134 587	147 169
Produits financiers non échus FAMILY	5 504	-	5 504
Charges constatées d'avance	128 920	10 874	118 046
<b>Total</b>	<b>416 179</b>	<b>145 461</b>	<b>270 718</b>

#### **CP1 - Capitaux propres**

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé de la rubrique	Capital Social	Résultat	Résultat reporté	Total
Solde au 31/12/2011	15 000 000	-37 289	-	14 962 711
Affectation du résultat 2011	-	-	-37 289	-37 289
Résultat de l'exercice 2012	-	-2 072 908	-	-2 072 908
<b>Total</b>	<b>15 000 000</b>	<b>-2 072 908</b>	<b>-37 289</b>	<b>12 889 803</b>

Le capital social de la société ZITOUNA TAKAFUL se compose de **15 000 000** actions ordinaires de valeur unitaire de 1 dinar réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions
Société Alkarama Holding S.A	8 699 996
Banque Zitouna S.A	4 500 000
Société Portefeuille Invest	1 800 000
L'Etat tunisien	2
Mr. Moncef El Materi	1
Mr. Mahfoudh Barouni	1
<b>Total</b>	<b>15 000 000</b>

### **PA3 - Provisions techniques brutes**

Les provisions techniques brutes se détaillent comme suit :

Libellés	2012
Les provisions pour primes non acquises	123 711
Les provisions mathématiques	1 312 089
Les provisions pour sinistres à payer	5 028
<b>Total</b>	<b>1 440 828</b>

### **PA310 : Provisions pour Primes Non acquises**

Les provisions pour primes non acquises totalisent au 31/12/2012 un montant de **123 711** dinars.

Ces provisions sont réparties comme suit :

Branches	Montant
Automobile	92 184
Transport	357
Incendie	18 253
Construction	2 204
Responsabilité civile	1 287
Risque divers	526
Assistance	5 972

Branches	Montant
Individuel	2 929
<b>TOTAL</b>	<b>123 711</b>

### **PA320 : Provisions d'assurance vie**

Cette rubrique est alimentée par le solde du compte provisions mathématiques vie soit un montant au 31/12/2012 de **1 312 089** dinars. Les provisions mathématiques vie correspondent à la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et l'assuré.

### **PA331 : Provisions pour sinistre non vie**

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que re présentera pour l'entreprise d'assurance le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payés au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres matériels automobile doit être déterminée concurremment selon trois méthodes et la méthode qui dégage le montant le plus élevé est retenue.

- La méthode « dossier par dossier » ;
- La méthode du coût moyen des sinistres des exercices antérieurs ;
- La méthode des cadences des règlements.

ZITOUNA TAKAFUL a retenu exceptionnellement pour l'exercice 2012 une seule méthode (Dossier par dossier)

Le montant des provisions pour sinistres à payer au 31/12/2012 s'élèvent à **5 028** dinars.

### **PA6 - Autres dettes**

Les autres dettes s'élèvent au 31/12/2012 à **1 648 993** dinars :

Libellés	2012	2011	Variation
Participants GENERAL TAKAFUL	48 224	-	48 224
Réassureurs	84 635	-	84 635
Personnel	242 512	48 137	194 375
Etat et collectivité publique	203 287	114 092	89 195
Créditeurs divers	1 070 335	1 312 046	-241 711
<b>Total</b>	<b>1 648 993</b>	<b>1 474 276</b>	<b>174 718</b>

### **PA61 : Dettes nées d'assurances directes**

Cette rubrique présente au 31/12/2012 un solde de **48 224** dinars, elle est alimentée principalement par les dettes envers les participants et les intermédiaires.

### **PA62 : Dettes nées de réassurance**

Sous cette rubrique sont comptabilisées les dettes envers les réassureurs. Le solde de cette rubrique est détaillé comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>2012</b>
Réassureurs GENERAL	20 905
Réassureurs FAMILY	63 730
<b>Total</b>	<b>84 635</b>

### **PA632 : Personnel**

Le Solde de cette rubrique est de **242 512** dinars, elle est alimentée principalement par le solde du compte dettes pour congés à payer et du compte personnel charges à payer (prime de rendement exercice 2012) :

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>Variation</b>
Provision pour congés à payer	116 283	48 137	68 146
Personnel opposition	350	-	350
Personnel Assurance groupe	38 612	-	38 612
Prime de rendement	87 267	-	87 267
<b>Total</b>	<b>242 512</b>	<b>48 133</b>	<b>194 375</b>

### **PA633 : Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques**

Le Solde de cette rubrique est de **203 287** dinars, détaillé comme suit :

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>Variation</b>
Retenue à la source personnel	54 342	20 548	33 794
Retenue à la source prestataire	5 064	6 409	-1 345
Retenue à la source FAMILY	8 746	-	8 746
Retenue à la source GENERAL	41	-	41
Taxe sur les assurances GENERAL	9 398	-	9 398
Autres impôts FAMILY	1 218	-	1 218
Autres impôts GENERAL	194	-	194
Autres impôts opérateur	7 036	3 178	3 858
Organismes sociaux	115 572	83 958	31 614
Impôts sur le bénéfice	1 676	-	1 676
<b>Total</b>	<b>203 287</b>	<b>114 093</b>	<b>89 194</b>

### **PA64 Crédoiteurs divers**

La rubrique « crédoiteur divers » s'élève au 31/12/2012 à **1 070 335** dinars, elle est détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2012	31/12/2011	Variation
Créditeurs divers FAMILY	5 973	-	5 973
Créditeurs divers*	927 758	1 312 046	-384 288
Autres charges à payer FAMILY	7 162	-	7 162
Autres charges à payer	129 442	-	129 442
<b>Total</b>	<b>1 070 335</b>	<b>1 312 046</b>	<b>-241 711</b>

\* les créditeurs divers se détaillent comme suit :

LIBELLES	31/12/2012
Fournisseurs d'immobilisations	32 966
Fournisseur «communication» TRACY	173 641
ALKARAMA HOLDING (1)	706 246
Autres fournisseurs	14 905
<b>Total</b>	<b>927 758</b>

- 1) Il est à signaler que la société ALKARAMA HOLDING a constaté dans ses livres une créance pour montant supérieur. L'écart de 13 367 Dinars est en cours d'investigation au niveau de la société.

## V - 2 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

### PRNV1 : Primes Acquises

Cette rubrique présente un solde net au 31/12/2012 de - **111 143** dinars qui se détaille comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2012	Cessions 2012	Opérations nettes 2012
Primes émises et acceptées	157 157	-146 573	10 584
Variation de la PPNA	-123 711	1 985	-121 727
<b>Total</b>	<b>33 446</b>	<b>-144 589</b>	<b>-111 143</b>

### PRNT3 : Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat non technique

Les produits de placements alloués transférés de l'état de résultat non technique correspondent aux produits de placements nets qui se rapportent aux provisions techni ques non vie. Il s'agit de la rémunération des dépôts à vue des cotisations TAKAFUL GENERAL. Cette rubrique présente un solde net de **170** dinars :

LIBELLES	2012
Revenus des dépôts	259
Charges de placements	88
<b>Charges nets de placements non vie</b>	<b>170</b>



### **CHNV1 : Charges de sinistres**

Les charges de sinistres non vie se détaillent comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>Opérations brutes 2012</b>	<b>Cessions 2012</b>	<b>Opérations nettes 2012</b>
Frais de gestion des sinistres	25 251		25 251
Var. Provisions pour sinistres à payer	5 028		5 028
<b>Total</b>	<b>30 278</b>		<b>30 278</b>

### **CHNV11 : Montants payés**

Les montants payés des sinistres présentent au 31/12/2012 un solde net de **25 251** dinars. Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par le traitement des dossiers sinistres (ouverture des dossiers, évaluation et règlement). Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part de loyer et les amortissements du mobilier et du matériel engagés dans le cadre de cette activité et les frais de contentieux.

### **CHNV12 : Variation de provisions pour sinistres**

Le montant des provisions pour sinistres à payer au 31/12/2012 s'élèvent à **5 028** dinars.

### **CHNV4 : Frais d'exploitation**

Les frais d'exploitation présentent un solde au 31/12/2012 de **1 218 389** dinars :

<b>Libellés</b>	<b>2012</b>
Frais d'acquisition	352 071
Frais d'administration	866 318
<b>Total</b>	<b>1 218 389</b>

### **CHNV41: Frais d'acquisition**

Les frais d'acquisition comprennent les frais internes et les frais externes supportés par la société lors des conclusions des contrats d'assurances. Ils englobent les frais directement imputables tels que les commissions d'acquisition que les frais indirectement imputables tels que les frais de publicités, les frais de personnel et les amortissements des biens mobiliers et immobiliers.

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2012 de **352 071** dinars, détaillée comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>2012</b>
Frais d'acquisition imputable au fonds GENERAL TAKAFUL	13 922
Frais d'acquisition opérateur interne	244 182
Frais d'acquisition opérateur externe	93 967
<b>Total</b>	<b>352 071</b>

### **CHNV43: Frais d'administration**

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part des loyers et les amortissements.

Le solde de cette rubrique arrêté au 31/12/2012 est de **866 318** dinars :

<b>Libellés</b>	<b>2012</b>
Frais d'administration interne	793 372
Frais d'administration externe	72 946
<b>Total</b>	<b>866 318</b>

### **CHNV44: Les commissions reçus des réassureurs non vie**

Les commissions reçus des réassureurs s'élèvent à un montant de **2 513** dinars.

### **CHNV5: Autres charges techniques**

Les autres charges techniques correspondent principalement aux charges qui exceptionnellement ne peuvent être affectées ni directement, ni par l'application d'une clé de répartition. Elles comprennent notamment les frais du conseil d'administration et les frais internes et externes des services structure.

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2012 de **408 280** dinars.

<b>Libellés</b>	<b>2012</b>
Autres charges techniques internes	103 719
Autres charges techniques externes	304 561
<b>Total</b>	<b>408 280</b>

## **V - 3 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE VIE**

### **PRV1 : Primes émises et acceptés**

Cette rubrique présente un solde net au 31/12/2012 de **1 503 323** dinars qui correspond aux primes émises nettes du produit TAKAFUL TAMOUIL :

<b>Libellés</b>	<b>Opérations brutes 2012</b>	<b>Cessions 20012</b>	<b>Opérations nettes 2012</b>
Primes émises et acceptées	1 503 323	87 189	1 416 134
<b>Total</b>	<b>1 503 323</b>	<b>87 189</b>	<b>1 416 134</b>

## **PRV2 : Produits de placements**

### **PRV21 : Revenus de placements**

Les revenus de placements représentent un solde brut au 31/12/2012 de **9 968** dinars qui se détaillent comme suit :

<b>LIBELLES</b>	<b>2012</b>
Produits de placements TAKAFUL TAMOUIL	5 504
Rémunérations sur dépôts	4 464
<b>Total</b>	<b>9 968</b>

## **CHV1 : Charges de sinistres**

### **CHV11 : Montants payés**

Les montants payés des sinistres présentent au 31/12/2012 un solde net de **3 950** dinars. Ils correspondent aux frais internes, ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part de loyer et les amortissements du mobilier et du matériel engagés dans le cadre de cette activité.

## **CHV2 : Variation des autres provisions techniques**

### **CHV21 : Provision d'assurance Vie**

Cette rubrique est alimentée par le solde du compte provisions mathématiques vie soit un montant au 31/12/2012 de **1 312 089** dinars.

### **CHV4 : Frais d'exploitation**

Les frais d'exploitation s'élèvent à **389 829** dinars :

<b>Libellés</b>	<b>2012</b>
Frais d'acquisition	193 936
Frais d'administration	195 893
<b>Total</b>	<b>389 829</b>

### **CHV41: Frais d'acquisition**

Les frais d'acquisition comprennent les frais internes et les frais externes supportés par la société lors des conclusions des contrats d'assurances. Ils englobent les frais directement imputables tels que les commissions d'acquisition que les frais indirectement imputables tels que les frais de publicités, les frais de personnel et les amortissements des biens mobiliers et immobiliers.

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2012 de **193 936** dinars, détaillé comme suit :

Libellés	2012
Frais d'acquisition directe FAMILY TAKAFUL	11 119
Commission TAKAFUL TAMOUIL	142 322
Frais d'acquisition opérateur interne	25 421
Frais d'acquisition opérateur externe	15 074
<b>Total</b>	<b>193 936</b>

#### **CHV43: Frais d'administration**

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part des loyers et les amortissements.

Le solde de cette rubrique arrêté au 31/12/2012 est de **195 893** Dinars :

Libellés	2012
Frais d'administration interne	173 884
Frais d'administration externe	22 009
<b>Total</b>	<b>195 893</b>

#### **CHV5: Autres charges techniques**

Les autres charges techniques correspondent principalement aux charges qui exceptionnellement ne peuvent être affectées ni directement, ni par l'application d'une clé de répartition. Elles comprennent notamment les frais du conseil d'administration et les frais internes et externes des services de structures.

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2012 de **271 411** dinars.

#### **CHV9 : Charges de placements**

Les charges de placements présentent un solde au 31/12/2012 de **6 282** dinars. Elles sont détaillées comme suit :

Libellés	2012
Frais bancaires	183
Frais de gestion internes	6 099
<b>Total</b>	<b>6 282</b>

### **V -4 NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT :**

#### **PRNT11 : Revenus de placements**

Les revenus de placements représentent un solde brut au 31/12/2012 de **214 706** Dinars, il est détaillé comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>2012</b>
Revenus des placements ISTITHMAR (BZ)	206 505
Revenus des Dépôts (BZ)	8 200
<b>Total</b>	<b>214 706</b>

**CHNT1: Charges de placements (assurance et/ou réassurance non vie)**

**CHNT11: Charges de placements**

Les charges de placements présentent un solde au 31/12/2012 de **26 471** dinars

<b>LIBELLES</b>	<b>2012</b>
Frais bancaires	1 014
Frais bancaires GENERAL	88
Frais de gestion internes	25 368
<b>Total</b>	<b>26 471</b>

**PRNT2 : Autres produits non techniques**

Les autres produits non techniques présentent un solde au 31/12/2012 de **2 385** Dinars, ils englobent principalement les indemnités reçues de la société d'assurance.

**CHNT3 : Autres charges non techniques**

Les autres charges non techniques présentent un solde au 31/12/2012 de **2 341** Dinars, elles correspondent aux pénalités de retard au titre des déclarations sociales et fiscales.

**V -4 INFORMATIONS DIVERSES SUR L'ETAT DE RESULTAT :**

**Ventilation des produits et charges de placements :**

La ventilation des produits et charges de placements est présentée au niveau de l'annexe n°11.

**Résultat techniques par catégories d'assurances :**

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés en annexe n°12 et n°13.

**Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers :**

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

#### **V-5 NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE :**

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe N°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base des sections analytiques imputées au niveau des rubriques correspondantes systématiquement dès la comptabilisation des flux. Les flux de trésorerie proviennent des activités de l'entreprise. Ils peuvent être classés en Flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

#### **Flux de trésorerie provenant de l'exploitation :**

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 1 859 186 Dinars au 31/12/2012.

#### **Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :**

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont élevés à -2 628 544 Dinars au 31/12/2012.

## Annexe 8 : Les mouvements ayants affectés les éléments d'actifs :

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								VCN à la clôture
	Ouverture	Acquisition	Cession	Clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture		
					Amortissements	Prov	Amortissements	Prov	Amort	Prov	Amort	Prov	
<b>Actifs Incorporels</b>	<b>213 522,300</b>	<b>214 895,742</b>	-	<b>428 418,042</b>	<b>1 692,143</b>	-	<b>17 253,312</b>	-	-	-	<b>56 825,700</b>	-	<b>342 187,642</b>
Frais de recherche et développement	195 822,000	203 191,342	-	399 013,342	384,000	-	17 253,312	-	-	-	56 825,700	-	342 187,642
Concessions, brevets, licences, marques	17 700,300	11 704,400	-	29 404,700	1 308,143	-	4 271,456	-	-	-	7 225,602	-	22 179,098
Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Acomptes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Actifs corporels d'exploitation</b>	<b>408 309,748</b>	<b>757 393,053</b>	-	<b>1 165 702,801</b>	<b>35 262,000</b>	-	<b>187 556,846</b>	-	-	-	<b>222 818,846</b>	-	<b>942 883,955</b>
Insatallations techniques et machines	301 879,000	705 491,517	-	1 007 370,517	23 614,000	-	170 030,641	-	-	-	193 644,641	-	813 725,876
Autres installations, outillage et mobilier	106 430,748	51 901,536	-	158 332,284	11 648,000	-	17 526,205	-	-	-	29 174,205	-	129 158,079
Acomptes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Placements</b>	<b>14 110 053,101</b>	-	-	<b>11 747 738,206</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>11 747 738,206</b>
Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Parts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bons et obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres palcements financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions, autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	<b>12 000 000,000</b>	<b>14 400 000,000</b>	<b>16 000 000,000</b>	<b>10 400 000,000</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>10 400 000,000</b>
Prêts hypothécaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôt auprès des étab. Bancaires et financiers	<b>2 110 053,101</b>	-	-	<b>1 347 738,206</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>1 347 738,206</b>

## Annexe 9 : Etat récapitulatif des placements:

	Valeur brute			
	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins value latente
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	-	-	-	-
Parts d'OPCVM émettant uniquement des titres à revenu fixe	-	-	-	-
Autres parts d'OPCVM	-	-	-	-
Prêts hypothécaires	-	-	-	-
Autres prêts et effets assimilés	-	-	-	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	-	-	-	-
<b>Autres dépôts</b>	-	-	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	-	-	-	-
Total	-	-	-	-
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	10 400 000,000	10 400 000,000	10 400 000,000	0,000
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques	-	-	-	-
autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-	-	-

## Annexe 11 : Etat récapitulatif des placements:

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Raccordement
<b>Revenu des placements immobiliers</b>	-	-	PRNT 11 + PRV 21
Revenu des participations	-	-	PRNT 11 + PRV 21
Revenu des autres placements	-	224 843,932	PRNT 11 + PRNT3+PRV21
Autres revenus financiers ( commissions,honoraires)	-	-	PRNT 2
Total produits des placements	-	<b>224 843,932</b>	
<b>Intérêts</b>	-	32 752,449	CHNT 11 + CHV 9
Frais externes	-	2 341,271	CHNT 3
Autres frais	-	-	
Total charges des placements	-	<b>35 093,720</b>	



**Annexe 12 : Résultat technique par catégorie d'assurance (assurance et/ ou réassurance vie):**

	PREVOYANCE	CAPITALISATION	Total
Primes	1 503 322,910	-	1 503 322,910
Charges de prestations	- 3 949,860	-	- 3 949,860
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	- 1 312 088,610	-	- 1 312 088,610
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	-	-	-
<b>Solde de souscription</b>	<b>187 284,450</b>	<b>-</b>	<b>187 284,450</b>
Frais d'acquisition	- 193 935,690	-	- 193 935,690
Autres charges de gestion nettes	- 467 304,230	-	- 467 304,230
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>- 661 239,920</b>	<b>-</b>	<b>- 661 239,920</b>
Produits nets de placements	3 676,340	-	3 676,340
Participation aux résultats et intérêts techniques	-	-	-
<b>Solde financier</b>	<b>3 676,340</b>	<b>-</b>	<b>3 676,340</b>
Primes cédées et / ou rétrocédées	- 87 189,370	-	- 87 189,370
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	-	-	-
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	63 539,430	-	63 539,430
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	-	-	-
Commissions reçues des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires	-	-	-
<b>Solde de réassurance et / ou de rétrocession</b>	<b>- 23 649,940</b>	<b>-</b>	<b>- 23 649,940</b>
<b>Résultat technique</b>	<b>- 493 929,070</b>	<b>-</b>	<b>- 493 929,070</b>
<b><i>Informations complémentaires</i></b>			
Montant des rachats	-	-	-
Intérêts techniques bruts de l'exercice	-	-	-
Provisions techniques brutes à la clôture	- 1 312 088,610	-	- 1 312 088,610
Provisions techniques brutes à l'ouverture	-	-	-
<b><u>A déduire</u></b>			
Provisions devenues exigibles	-	-	-



**Annexe 15 : Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers Entreprises d'assurance et / ou de réassurance vie :**

	<b>Montant</b>	<b>Raccordement</b>
Primes	1 503 322,910	PRV1 1° colonne
Charges de prestations	-3 949,860	CHV1 1° colonne
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-1 312 088,610	CHV2 1° colonne
Ajustement ACAV ( Assurance à capital Variable)	-	CHV10 - PRV3 1°colonne
<b>Solde de souscription</b>	<b>187 284,440</b>	
Frais d'acquisition	-193 935,690	CHV41 + CHV42
Autres charges de gestion nettes	-467 304,230	CHV43 + CHV5 - PRV 4
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>-661 239,920</b>	
Produits nets de placements	3 676,340	PRV2 - CHV9
Participations aux résultats et intérêts techniques	-	CHV31 1°colonne
<b>Solde financier</b>	<b>3 676,340</b>	
Primes cédées et/ ou rétrocédées	-87 189,370	PRV1 2° colonne
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	-	CHV1 2° colonne
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	63 539,430	CHV2 2° colonne
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	-	CHV3 2° colonne
Commissions reçus des réassureurs et/ ou des rétrocessionnaires	-	CHV44 2° colonne
<b>Solde de réassurance et/ ou de rétrocession</b>	<b>-23 649,940</b>	
<b>Résultat technique</b>	<b>-493 929,080</b>	
<b>Informations complémentaires</b>		
Montant des rachats	-	
Intérêts techniques bruts de l'exercice	-	
Provisions techniques brutes à la clôture	-1 312 088,610	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	-	
<b>A déduire</b>		
Provisions devenues exigibles	-	

**Annexe 16 : Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers Entreprises d'assurance et / ou de réassurance non vie :**

	<b>Montant</b>	<b>Raccordement</b>
<b>Primes acquises</b>	<b>33 445,840</b>	
Primes émises	157 157,250	PRNV11 1° colonne
Variation des primes non acquises	-123 711,410	PRNV12 1° colonne
<b>Charges de prestations</b>	<b>-30 278,120</b>	
Prestations et frais payés	-25 250,530	CHNV11 1° colonne
Charges des provisions pour prestations diverses	-5 027,590	CHNV12 + CHNV6 1° colonne
<b>Solde de souscription</b>	<b>3 167,720</b>	
Frais d'acquisition	-352 071,300	CHNV41 + CHNV42
Autres charges de gestion nettes	-1 274 598,180	CHNV43 + CHNV5 - PRNV2
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>-1 626 669,480</b>	
Produits nets de placements	170,330	PRNT3
Participations aux résultats	-	CHNV3 1° colonne
<b>Solde financier</b>	<b>170,330</b>	
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	-144 588,730	PRNV1 2° colonne
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	-	CHNV11 2° colonne
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	-	CHNV12 + CHNV2 + CHNV 6 2° colonne
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	-	CHNV3 2° colonne
Commissions reçus des réassureurs et/ ou des rétrocessionnaires	2 513,420	CHNV44
<b>Solde de réassurance et / ou de rétrocession</b>	<b>-142 075,310</b>	
<b>Résultat technique</b>	<b>-1 765 406,740</b>	
Informations complémentaires		
Provisions pour primes non acquises clôture	-123 711,400	
Provisions pour primes non acquises ouverture	-	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	-5 027,590	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	-	
Autres provisions techniques clôture		
Autres provisions techniques ouverture	-	
A déduire	-	
Provisions devenues exigibles	-	

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS AU 31/12/2012**

**Messieurs les actionnaires de la Société Zitouna Takaful,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du constitutive du 6 Janvier 2011, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société Zitouna Takaful relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société Zitouna Takaful, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2012, l'état du résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Ces états financiers font ressortir un total bilan net de 15 979 623 Dinars, un résultat déficitaire de l'exercice de 2 072 908 Dinars et une variation de trésorerie négative de 769 359 Dinars.

***Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

***Responsabilité des co-commissaires aux comptes***

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Opinion***

À notre avis, les états financiers ci-joint donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Zitouna Takaful au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## **2. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion de l'exercice présenté par le conseil d'administration à l'assemblée générale.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières tel que modifié par le décret n° 2005-3144 du 6 décembre 2005, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous avons constaté que la société n'a pas observé dans leur totalité les dispositions du décret sus- visé ainsi que celles de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006, portant visa du règlement du CMF au titre de la tenue et de l'administration des comptes en valeurs mobilières.

**Tunis, le 19 Mars 2013**

**F.M.B.Z. KPMG TUNISIE**

**Membre de KPMG International**

**Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI**

**Business Auditing And Consulting**

**Membre de TIAG International**

**Kaïs FEKIH**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES - EXERCICE CLOS AU 31/12/2012**

**Messieurs les actionnaires de la Société Zitouna Takaful,**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A- Conventions et opérations réalisées en 2012 autre que les rémunérations des dirigeants :**

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

- Au cours de 2012, la société a souscrits des contrats « ISTITHMAR » auprès de la Banque Zitouna pour un total de 14,4 MDT, détaillés comme suit :
  - Contrat ISTITHMAR MOUAJAH du 01/02/2012 au 30/04/2012 pour 2 MDT
  - Contrat ISTITHMAR MOUAJAH du 04/05/2012 au 04/11/2012 pour 2 MDT
  - Contrat ISTITHMAR MOUAJAH du 01/02/2012 au 31/01/2013 pour 7 MDT
  - Contrat ISTITHMAR MOUAJAH du 13/11/2012 au 12/02/2013 pour 2,5 MDT
  - Contrat ISTITHMAR MOUAJAH du 13/11/2012 au 12/02/2013 pour 0,9 MDT
  
- La société a conclu une convention de bancassurance avec la Banque Zitouna en date du 01/06/2012 ; Cette convention prévoit la commercialisation dans les agences de la banque du produit Takaful Tamouil moyennant une commission de 10% prélevée sur les primes d'assurance réalisées.

**B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)**

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2012 dont voici les principaux volumes réalisés :

- La société « Princesse Holding.SA » principal actionnaire de la société a engagé pour le compte de cette dernière des frais divers de constitution pour un montant total de 1 040 230 DT (Acquisitions d'immobilisations ; Honoraires d'étude ; Frais du personnel). Un remboursement partiel à hauteur de 333 984 DT a eu lieu au cours de l'exercice 2012.
- Au cours de 2011, la société a souscrits les contrats « ISTITHMAR » suivants auprès de la Banque Zitouna pour un total de 12 MDT et dont l'échéance concerne 2012 :
  - Contrat ISTITHMAR du 03/08/2011 au 30/01/2012 pour 10 MDT
  - Contrat ISTITHMAR MOUAJAH du 08/11/2011 au 07/11/2012 pour 2 MDT
- La société a convenu avec la Banque Zitouna de la rémunération de ses dépôts à vue auprès de cette dernière à partir du 01/09/2011. A cet effet, les dépôts sont affectés par la banque à des emplois sécurisés dans le cadre d'un contrat « MOUDHARABA » et donneront lieu au versement au profit de la société d'une part de 40% des produits générés ce qui correspondrait à un rendement de 2% l'an.

#### **C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération brute servie à l'administrateur judiciaire en 2012 est de 37 324 DT couvrant la période allant du mois de janvier jusqu'au mois de juin 2012.
- La rémunération brute servie au directeur général en 2012 est de 227 481 DT. Les charges sociales et fiscales totalisent 61 741 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

**Tunis, le 19 Mars 2013**

**F.M.B.Z. KPMG TUNISIE**  
**Membre de KPMG International**  
**Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI**

**Business Auditing And Consulting**  
**Membre de TIAG International**  
**Kaïs FEKIH**